



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Concours d’affiche Semaine des
Mathématiques 2025**

« Mathématiques : Hors les murs »

Académie de Bordeaux

À l’occasion de la 13ème édition de la Semaine des Mathématiques, le Comité de pilotage de l’Académie de Bordeaux propose aux collégiens de participer au Concours « Création de l’affiche officielle de la Semaine des Mathématiques 2025 ». Cette affiche sera envoyée dans tous les établissements de l’académie de Bordeaux et servira de support visuel majeur pour promouvoir l’événement.

Les enseignants souhaitant participer avec leurs classes peuvent s’inscrire via ADAGE. Les affiches candidates seront transmises au plus tard le 26 janvier 2025 minuit.

Toute participation au concours vaut acceptation du règlement suivant.

Règlement du concours

Article 1 – Objet du concours

Ce concours gratuit a pour but de réaliser l’affiche de la Semaine des Mathématiques dans l’académie de Bordeaux pour l’année 2025.

Les participants proposeront une affiche ainsi qu’un texte d’une dizaine de lignes explicitant l’interprétation de leur création et le lien avec le thème « Mathématiques : Hors les murs ».

Article 2 – Conditions de participation

Le concours est ouvert aux collégiens, inscrits dans des établissements publics et privés sous contrat de l’académie de Bordeaux. Les affiches et les textes qui les accompagnent devront être réalisés dans le cadre d’un projet de classe ou d’une activité de groupe, qui pourra impliquer éventuellement plusieurs enseignants dans un cadre pluridisciplinaire. Une seule affiche par classe pourra être envoyée pour concourir, et celle-ci devra être réalisée par 1 à 4 élèves maximum. Un vote au sein de la classe permettra éventuellement de sélectionner l’affiche retenue.

Les participants acceptent que leur œuvre puisse être librement utilisée par le rectorat pour des actions de communication et de promotion de la culture mathématique.

Les projets présentés doivent être libres de tout droit de propriété intellectuelle. Le participant s’engage en cas d’emprunt à une œuvre préexistante appartenant à un tiers, à en avoir été préalablement autorisé par l’auteur ou par les ayant - droits de l’œuvre concernée. En cas de litige, la personne ou le collectif qui aura présenté le projet seront tenus pour responsables.

La création doit être originale et n'avoir jamais été publiée. Elle ne doit pas être soumise sur la même période à un autre concours (dans son intégralité ou en partie). L'affiche ne fera pas l'objet de fin commerciale.

Pour participer avec leur classe, les enseignants responsables doivent s'inscrire via ADAGE avant le 13 janvier 2025. Cette inscription leur permettra de recevoir d'éventuelles annonces concernant le concours.

Article 3 – Attentes graphiques

L'affiche sera la représentation visuelle de la 13^{ème} édition de la Semaine des Mathématiques dans l'Académie de Bordeaux. En lien avec le thème 2025, « Mathématiques : Hors les murs », elle doit intégrer les informations suivantes :

« Semaine des Mathématiques », « Autour du Pi-Day, le 14 Mars », « Mathématiques : Hors les murs ».

Une place doit être prévue en bas de l'affiche pour les logos de l'académie de Bordeaux et les partenaires du concours (à défaut, la taille de l'affiche sera réduite et complétée par des bandes blanches).

Article 4 – Modalités techniques

Les techniques de création sont libres (photos, volume, collage, peinture, dessin, infographie...). L'image devra être fournie sous forme de fichier image de taille A4 avec une résolution d'au moins 400 dpi afin d'être imprimée convenablement au format A3. Attention, les fichiers transmis sous format PDF ne pourront pas être traités.

La date limite des envois d'affiche est fixée au 26 janvier 2025 à minuit. La procédure des dépôts des affiches et textes sera communiquée ultérieurement.

Article 5 – Jury, publication des résultats

Le jury sera composé de membres du comité de pilotage et d'enseignants. Le jury prendra en compte l'âge des participants, et pourra éventuellement désigner plusieurs gagnants d'âges différents. Il se réserve le droit de ne désigner aucun gagnant si les productions proposées ne répondent pas à la demande. Les résultats seront communiqués le vendredi 7 février 2025 sur le site de la Semaine des Mathématiques.

Une sélection des meilleures affiches sera publiée sur le site de la Semaine des Mathématiques de l'académie de Bordeaux, et pourra faire l'objet d'une exposition à Cap Sciences, dans les locaux du rectorat, dans les médiathèques... Une des affiches primées sera choisie comme affiche de la Semaine des Mathématiques de l'académie de Bordeaux et envoyée à tous les établissements publics et privés sous contrat. Elle sera de plus exposée dans tous les lieux où se dérouleront les actions 2025.

Article 6 – Prix

En plus du prix académique, un prix sera attribué par département, en tenant compte à la fois de la qualité de l'affiche et du texte qui l'accompagne. Les élèves primés et leurs enseignants référents recevront des lots fournis par nos partenaires.

Les classes lauréates sont susceptibles d'être conviées à un événement départemental de la Semaine des Maths.